



Extrait du Union des Forces de Progrès

<http://www.ufpweb.org/fr/spip.php?article194>

Les richesses invisibles : Drogue, terrains et  
contrebande.

# Le monde caché des affaires ou le monde des affaires cachées

- Articles de presse - Articles -



Date de mise en ligne : mercredi 16 mai 2007

---

Union des Forces de Progrès

---

**Il y a, incontestablement, une question qui creuse les méninges, un paradoxe en Mauritanie : d'où vient tout cet argent qui fait pousser, comme des champignons, des villas cossues sur un océan de sable, qui inonde nos marchés de produits de toutes sortes, venant de tous les coins du monde, qui obstrue les avenues et les rues de Nouakchott par des dizaines de milliers de voitures de plus en plus luxueuses ?**

Comment se fait-il que dans un pays réputé pauvre parmi les pauvres (46% des Mauritaniens vivraient avec moins d'un dollar US par jour), une nomenclature économique, une classe de nouveaux riches se met, subitement, à disputer le leadership des affaires avec les vieilles fortunes du pays alors qu'elle n'a pas de « capital » visible ? Ni usines, ni fermes à l'américaine, ni sociétés de services !

Ces questions, personne ne se l'est posées vraiment jusqu'à l'éclatement - vraiment pas de saison - de cette ténébreuse affaire de drogue qui alimente, actuellement, les discussions de salons et qui tarde à livrer (tous) ses secrets, malgré l'arrestation de sept personnes et un début de piste qui s'avère être un véritable dédale.

Jusqu'au milieu des années 80, on expliquait certaines richesses en Mauritanie par l'exploitation, qui profitaient à certains privilégiés, des richesses halieutiques du pays. Nouadhibou, mis au devant de la scène aujourd'hui par l'affaire de la drogue, était alors réputé pour ses armateurs qui ramassaient l'argent à la pelle, ses matelots prodigues et son luxe qui ne se retrouvait nulle part ailleurs, même pas à Nouakchott.

A 470 kilomètres de la Capitale, Nouadhibou était alors une ville féérique, une sorte d' « île au Trésor », difficile d'accès pour les Mauritaniens vivant dans les autres « cités » du pays, et « ignorée », superbement, par ceux qui répugnaient à aller tenter Dame Fortune grâce à un poisson qu'ils n'ont jamais vu de leurs yeux !

Mais aujourd'hui, Nouadhibou n'est plus ce qu'elle était hier. Le secteur halieutique connaît une déprime que d'aucuns considèrent comme le résultat d'une surexploitation de nos ressources maritimes, elles-mêmes une conséquence négative d'une politique des pêches irréfléchie menée par des pouvoirs qui n'avaient devant les yeux que le profit immédiat qu'ils tiraient d'Accords de pêche avec l'Union européenne, de la vente de licences « licenciées » autorisant tous les agissements répréhensibles, au niveau de l'exploitation de produits à forte valeur commerciale, et de complicité avec des bateaux-pirates qui écumaient nos mers sans scrupules.

Alors d'où provient l'argent qui continue à faire vivre, sur le même rythme, quelques nababs de Nouadhibou ? Personne n'a semblé remarquer que les répercussions négatives de l'épuisement des ressources halieutiques du pays n'ont touché de plein fouet que les populations. La high, évidemment pas toute, semble avoir opéré une reconversion. Mais dans quel domaine ? La présente affaire de la drogue constitue-t-elle un élément de réponse ?

Il est difficile de penser, comme le suggère l'ancien président Mohamed Khouna Ould Haidalla dont l'un des fils serait impliqué dans cette affaire, qu'il s'agit-là d'une « première ». Même si les histoires de drogue, connues jusqu'à ce jour, ont porté sur un commerce interne artisanal, une consommation qui gagne du terrain certes mais ne faisant l'objet d'aucune ramification extérieure. On se rappelle, à ce sujet, l'histoire de ce Am qui a conduit à l'arrestation et à l'emprisonnement de plusieurs cadres et agents de la police nationale dont certains ont été réhabilités depuis.

Quand on parle de la drogue en Mauritanie, on imaginait les trafiquants en Sénégalais, Gambiens, Nigériens ou Ghanéens, pas en Français et Belges. C'est cette dernière réalité qui fait frémir aujourd'hui les Mauritaniens : ce

commerce qui rapporte gros n'est plus une affaire sous-régionale mais internationale. Surgit alors cette autre question : peut-il se faire sans complicités en très hauts lieux ?

Quand on pense à la manière dont ceux censés garantir notre sécurité effectuent les « contrôles » sur les routes nationales, à l'entrée de nos frontières, on ne peut qu'émettre de sérieuses réserves sur la fiabilité de notre système de protection. Alors de là à penser que le trafic courait depuis plusieurs années et que c'est un pur hasard qui nous a fait découvrir cette « mauritanian connexion », il y a un pas que certains n'hésitent pas à franchir allégrement.

Nous ne disons pas que nous sommes devenus un pays comparable à la Colombie où les narcotrafiquants règnent en maîtres, défiant l'autorité de l'Etat tous les jours, inondant le marché nord-américain et européen avec leur marchandise de la mort, mais il est nécessaire que l'enquête en cours tire au clair les fils emmêlés de cette douloureuse affaire ; non seulement pour nous prémunir contre les « Fleurs du Mal » mais pour préserver à la Mauritanie sa virginité de pays propre.

### **La richesse par l'octroi de terrains à Tevragh-Zeina**

Commençons par cette anecdote : Un ami de la direction du Domaine, de l'Enregistrement et des Timbres m'a raconté un jour qu'une femme « politique », comme on en rencontre de plus en plus chez nous, lui avait demandé de lui montrer (sortir, dans le jargon des topographes-maison) un terrain qu'un ministre des Finances, « ami politique » de la dame, lui avait octroyé dans l'espace vital de Tevragh-Zeina. Le terrain aussitôt « repéré » fut aussitôt vendu à quelques millions. L'ami en question me dit qu'avec un tel procédé, les autorités auraient pu faire de nos 46% de pauvres, vraiment pauvres, une classe moyenne, capable de se prendre en charge mais ça c'est une autre histoire !

A côté du terrain de cette « dame politique », qui est loin d'être une simple femme cherchant un terrain à usage d'habitation, il y avait 20 lots appartenant au frère d'une ex-Première Dame du pays ! Un domaine réservé qui valait, à l'époque, des dizaines de millions d'Ouguiyas et dont la valeur foncière monte au gré de la bourse immobilière de Nouakchott. Tous les ministres des Finances - je dis bien tous - ont usé et abusé de ce (non) droit de vendre, à un montant souvent symbolique, le patrimoine foncier de l'Etat, permettant ainsi à des privilégiés du pouvoir d'amasser des fortunes colossales sans aucun effort.

Le Ministre des Finances de la Transition n'a pas échappé à cette règle. Il en a fait profité un cercle de puissants, de parents et d'amis connus de tout le monde. Dans le milieu de la presse, ceux qui ont profité de ces « attributions », inconséquentes parce que faites à la fin d'une période où tout est mis sur le compte du « tieb-tieb » et des allégeances politiques, ne sont certes pas nombreux mais ils ont suscité une levée de boucliers dans le milieu.

Imaginez un peu l'injustice d'un tel acte quand on sait qu'à Nouakchott, il y a des dizaines de milliers de familles pauvres qui courent derrière la légalisation d'espaces moins « recherchés » qu'elles occupent depuis plusieurs décennies !

Le phénomène des « gazras » et des « kebbas » (littéralement, squats et décharges) interpelle aujourd'hui les nouvelles autorités et les somme de mettre fin au favoritisme criard de la distribution des terrains à Nouakchott. Surtout que, alors que certains courent derrière des terrains qui rapportent de plus en plus, d'autres cherchent une « solution finale » à leurs soucis d'éternels sans abris.

### **La contrebande : l'Etat y perd énormément**

« Le monde caché des affaires ou le monde des affaires cachées » (Gérard Verna). On ne peut qualifier plus

justement l'immense activité de contrebande à laquelle s'adonnerait, depuis plusieurs années, beaucoup de commerçants mauritaniens.

L'étonnement de nos concitoyens à voir nos marchés inondés par des produits à l'origine douteuse n'a d'égal que l'empressement des autorités nationales à saluer les résultats du libéralisme économique adopté au milieu des années 80. Ainsi, en Mauritanie, la partie cachée du monde des affaires, dans laquelle l'imagination des hommes n'est même plus limitée par les contraintes créées par la loi, grouille d'initiatives et d'interventions de tous ordres.

Produits alimentaires périmés ou en voie de l'être, tissus de mauvaise facture, radios, télévisions, pièces de rechange, ordinateurs, tout y passe. Très souvent, les commerçants avaient l'habitude, dit-on, de déclarer des produits pour d'autres, bénéficiants des commodités de l'importation du « vrac ». Une complaisance douanière qui aurait cessé aujourd'hui.

Le monde des affaires internationales bénéficie donc de degrés de libertés supplémentaires. Ceci d'autant plus que les législations nationales ne sont pas toujours marquées par le plus grand réalisme : ainsi des taxes très élevées sur les cigarettes sont une incitation directe à la contrebande. Fraudeurs et autorités, corrupteurs et corrompus, entrepreneurs négligents ou indéliçats et leurs victimes, sont liés dans des situations où il y a eu, à un moment au moins, convergence d'intérêt.

Un bon exemple historique, de très grande dimension, est celui de la prohibition de l'alcool aux Etats-Unis dans les années trente. Au lieu d'aboutir à une société tempérante, cette mesure parfaitement radicale eut pour effet d'offrir un extraordinaire terrain de développement pour les activités de la pègre.

Les contrebandes sont pour beaucoup l'histoire de ces zones floues où la réglementation crée l'opportunité de la triche, sans pour autant que le contrebandier fasse l'objet d'une forte désapprobation des honnêtes citoyens... qui d'ailleurs lui achètent parfois ses marchandises. Faisant perdre à l'Etat une part importante de ses recettes fiscales, la contrebande est citée aujourd'hui comme l'un des moyens les plus usités pour devenir un nouveau riche.

Sneiba Mohamed, Rédacteur en chef de L'Index [\[1\]](#)

---

[\[1\]](#) Note : Info source : Cridem